



Tournoi de la Comté - 4e Edition Vic Le Comte

Règlement particulier

N° d'autorisation : En attente d'autorisation

1/Généralités

- L'organisateur du tournoi est le **Vic Comté Badminton**. Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton et par la ligue AURA.
- Le tournoi a lieu le **8 juin 2019**
- Le tournoi se déroule dans le **Gymnase de « la Banque de France » à Longues** (Commune de Vic Le Comte) sur 5 terrains. La table de marque sera dans le gymnase.
- Le Juge Arbitre désigné par le comité d'organisation est **Maryvonne Girardin**. Ses décisions sont sans appel. Pierre Lesage sera en validation de juge-arbitre.
- La date limite d'inscription est fixée au **24 mai 2019** ; toute inscription arrivant par mail ou par courrier après le **24 mai 2019** minuit sera refusée. La date du tirage au sort est fixée au **25 mai 2019** ; aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort en cas de forfait non justifié.
- Le logiciel utilisé pour le tournoi sera **Badplus**.
- Séries et tableaux du tournoi : **DOUBLES DAMES ET HOMMES R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC**
- Frais d'inscriptions : 12 euros par personne engagée.
- **Le comité d'organisation se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper, voire d'annuler, les tableaux insuffisamment représentés, ou d'effectuer tout autre changement afin d'améliorer le déroulement du tournoi.**
- Les volants seront à la charge des joueurs : en cas de désaccord sur le choix du volant, les volants officiels seront : Volants plumes **DECATHLON BSC950**, en vente sur le lieu de la compétition et **Yonex Mavis 500** pour les volants plastiques.

2/Les participants

- Le tournoi est ouvert à partir de la catégorie «**minimes à partir de D8**». Il n'y aura pas de distinction de catégorie (tous les joueurs quel que soit leur âge seront dans les mêmes tableaux).
- Chaque participant doit être licencié à la FFBA. Tout mineur jouant dans le tournoi doit être accompagné obligatoirement d'un adulte référent.
- Pour les joueurs souhaitant jouer dans la série au-dessus de leur classement, il est important de bien l'indiquer lors de l'inscription.
- Le nombre de participants est limité à un maximum de **50 paires**. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des inscriptions. Les organisateurs s'appuieront alors sur les critères suivants, dans l'ordre : Date de réception des inscriptions.
- Les joueurs peuvent s'inscrire en double sans partenaire, inscription avec « X », dans une série. Le comité d'organisation associera ces inscrits pour former des paires. Les joueurs qui ne pourront pas être associés seront inscrits sur une liste d'attente.



Tournoi de la Comté - 4e Edition

Vic Le Comte

- En cas de forfait d'un participant entre la date limite d'inscription, **le 24 mai 2019**, et la date de tirage au sort, le **25 mai 2019**, celui-ci pourra être remplacé sans contrainte particulière.
- En cas de forfait après le tirage au sort, les justificatifs d'absence sont à faire parvenir au plus vite, soit au comité d'organisation jusqu'au week-end de la compétition, soit, dans un délai de 5 jours après le week-end, à la Ligue AURA par courrier à :
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton
37 route du Vercors
38500 SAINT-CASSIEN

ou, **de préférence**, par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org

3/Déroulement du tournoi

- Tout joueur doit se faire pointer dès son arrivée, dans le gymnase auprès de la table de marque.
- Tout retard supérieur à **30 minutes**, sans justification et/ou contact préalable auprès du comité d'organisation, par rapport à l'heure de convocation, entraînera automatiquement l'exclusion du tableau concerné.
- Les matchs **sont disputés en poules** avec un ou deux sortants selon le nombre d'inscrits dans chacune des séries.
- Les matchs se déroulent en auto-arbitrage jusqu'aux demi-finales. Les finales sont arbitrées dans la mesure du possible. Cependant, sur demande des joueurs au Juge Arbitre, un arbitre dans la mesure où un officiel est présent et disponible peut être désigné à tout moment du tournoi.
- Les joueurs disposent d'un délai de **3 minutes** de préparation, dont le test des volants, à partir de l'appel de leur nom. Passé un délai de 5 minutes après le premier appel, le joueur non présent sur le court peut être disqualifié par le Juge Arbitre quel que soit le niveau de la compétition.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de **20 minutes**, temps qui pourra être réduit avec l'accord du joueur.
- Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre, en fonction du CPPH disponible au **24 mai 2019**.
- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés.
- L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre, aux arbitres désignés par le Juge Arbitre et aux membres du Comité d'organisation. Les coachs, **assis à l'extrémité du terrain**, peuvent donner entre les échanges des conseils aux joueurs, c'est à dire seulement quand le volant n'est pas en jeu. Pendant les arrêts d'une minute et les arrêts de deux minutes, les joueurs peuvent être rejoints sur le terrain par 2 personnes au maximum.

4/Règles en vigueur pendant le tournoi



Tournoi de la Comté - 4e Edition

Vic Le Comte

- Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBaD. La plaquette fait partie du règlement particulier.
- La tenue sportive doit être **conforme à la circulaire de la Fédération Française de Badminton**. Les chaussures doivent être propres et réservées à la pratique du badminton. Les joueurs portant des chaussures avec des semelles noires ne pourront jouer sur les terrains.
- Tout volant touchant une infrastructure du gymnase est compté "let" une fois au service et "faute" en cours de jeu.
- Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée devra obtenir l'accord du Juge Arbitre.
- En cas de match auto-arbitré, les joueurs sont tenus de retirer et de restituer la feuille de match auprès de la table de marque, dans la salle où s'est déroulée la rencontre.
- Seul **le responsable d'un club** pour le jour du tournoi est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales doit le signaler dès son arrivée au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- Chaque joueur s'inscrivant, accepte **que les photos ou vidéos le concernant, soient diffusées sur le site <http://www.vcb63.fr/> sans aucune contrepartie et sans contestation de sa part ultérieurement (renoncement du droit à l'image).**
- Il est strictement interdit de fumer et de consommer de l'alcool à l'intérieur du Gymnase de la Banque de France à Longues pendant le déroulement de la compétition (hors buvette).
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.
- Toute participation à ce tournoi implique l'acceptation de ce règlement.
Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le présent règlement.
- **Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants et accompagnants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce Tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.**

L'organisateur
Vic Comté Badminton - Robert DELABRE

La Juge-Arbitre
Maryvonne GIRARDIN